Le nouveau socle, c'est quoi ?

Ce nouveau socle devient *« le programme général de la scolarité obligatoire »* que les élèves devront maîtriser à l'issue de la 3e. Il définit les connaissances et les compétences qui constituent une culture commune pour les élèves et doivent leur permettre de poursuivre leurs études dans les 3 voies du lycée.

QU'EST-CE QUI CHANGE ?

Le socle Fillon de 2006 était conçu comme une liste de compétences, déclinées en 7 « piliers » découlant directement des *« compétences clés européennes »*. Tout cela ne s'articulait pas avec les programmes et pouvait accroître les inégalités entre élèves. Les enseignants ont alors connu le socle et le LPC d'un côté et les programmes et leurs livrets d'évaluation de l'autre. Cette double prescription était inutile pour les élèves, inopérante pour les enseignants et incompréhensible pour les parents.

L'ambition du projet présenté par le CSP est d'articuler de manière cohérente socle et programmes. En somme, ce projet de socle fixe des objectifs de fin de collège qui doivent servir de cap pour la rédaction des futurs programmes de cycle 2 et 3 et de ceux de collège annoncés pour la rentrée 2016.

Des pièces du puzzle encore manquantes

Le sujet est important, puisqu'il s'agit des contenus indispensables à la formation de nos élèves, eux qui feront la société de demain. C'est dire si ces objectifs doivent être ambitieux, exigeants et adaptés.

Mais, ce projet reste encore incomplet et insuffisamment abouti

- Les programmes de cycles II et III qui permettront d'atteindre les objectifs fixés par ce socle et seront la référence de travail pour les enseignants du primaire ne sont pas encore connus. Il est donc difficile de savoir si ce nouveau socle sera opérationnel.
- La question de l'évaluation de ce socle à la fin de la 3e mais aussi à l'issue des cycles (CE2 et 6e) est en suspens. Le CSP ne fait aucune proposition. Ce n'est pourtant pas un petit sujet. Il est hors de question de voir revenir dans les écoles un LPC déconnecté des programmes avec ses 100 items à renseigner.

DOMAINES DE FORMATION : LES PLUS ET LES MOINS

Ce projet de socle fait la part belle à la réflexion, à l'expérimentation, et met l'élève en situation de résoudre des problèmes. Les objectifs de connaissances et de compétences sont ambitieux. Le *« lire, écrire, compter »* doit s'appuyer sur des objets culturels qui ont du sens pour les élèves.

Des nouveautés intéressantes participant à la construction d'une culture commune pour tous les élèves sont introduites dans les 5 « domaines de formation » :

- La langue (domaine 1) n'est plus seulement décrite comme un outil de communication mais d'abord comme un moyen de penser.
- La référence explicite aux méthodes et outils pour apprendre qui participent de l'outillage intellectuel de l'élève. Non maîtrisés, ils sont des freins aux apprentissages.
- La place de l'information et des outils d'information comme le numérique : l'école est inscrite dans le monde d'aujourd'hui et l'élève y apprend à analyser et à trier dans une masse d'information.

Mais tout cela suppose formation des enseignants et équipement des écoles pour assurer l'égalité sur l'ensemble du territoire tant en matériel qu'en maintenance.

Par contre, on peut regretter que même si l'éducation physique est souvent citée, c'est principalement dans des attendus annexes comme l'apprentissage des règles ou l'éducation à la santé.

De même, l'enseignement musical n'est quasiment pas présent.

UNE NOUVEAUTÉ : LA CULTURE COMMUNE

Ce projet de socle définit aussi la culture commune à acquérir par les élèves. En voici les grandes lignes :

- elle ouvre à la connaissance, forme le jugement et l'esprit critique ;
- elle fournit une éducation générale fondée sur des valeurs qui permettent de vivre en société ;
- elle favorise un développement de la personne en interaction avec le monde qui l'entoure ;
- elle développe les capacités de compréhension et de création, les capacités d'imagination et d'action.

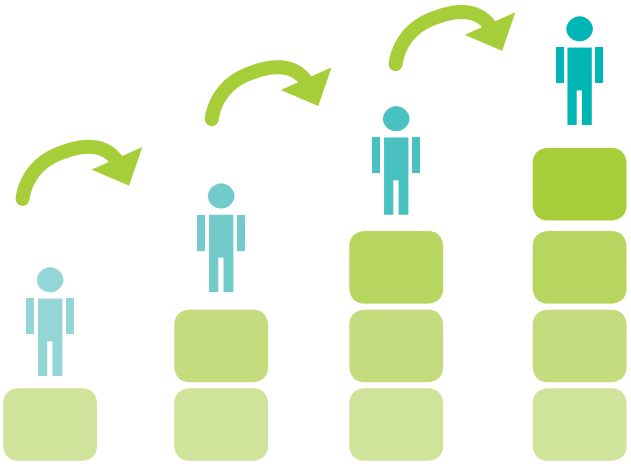

ÉVALUATION : DES PRINCIPES POSITIFS MAIS UNE MISE EN PRATIQUE BIEN FLOUE

Les principes d'évaluation décrits dans le document du CSP sont plutôt rassurants. On y voit par exemple que l'évaluation ne doit pas connaître *« une expansion abusive aux dépens des enseignements eux-mêmes »*. Ils préconisent d'éviter « *la multiplication excessive d'items* ». De même, *« l'école ne peut exiger ce qu'elle n'a pas enseigné »*.

Mais, il y a beaucoup de zones d'ombre et un flou autour des objets qui porteraient à évaluation.

- S'il s'agit des composantes, il y en a 160, soit presque le double de celles de l'ancien socle du LPC. Impossible de revenir à une nouvelle usine à cases.
- S'il s'agit des objectifs, ils ne sont plus que 20 mais ne sont pas toujours très explicites dans leurs intitulés.
  Les modalités d'évaluation ne sont pas précisées.
- L'évaluation aura-t-elle lieu à la fin de la scolarité obligatoire ou y aura-t-il des paliers à la fin de chaque cycle ? Quel lien entre l'évaluation du socle et le brevet (DNB) ?

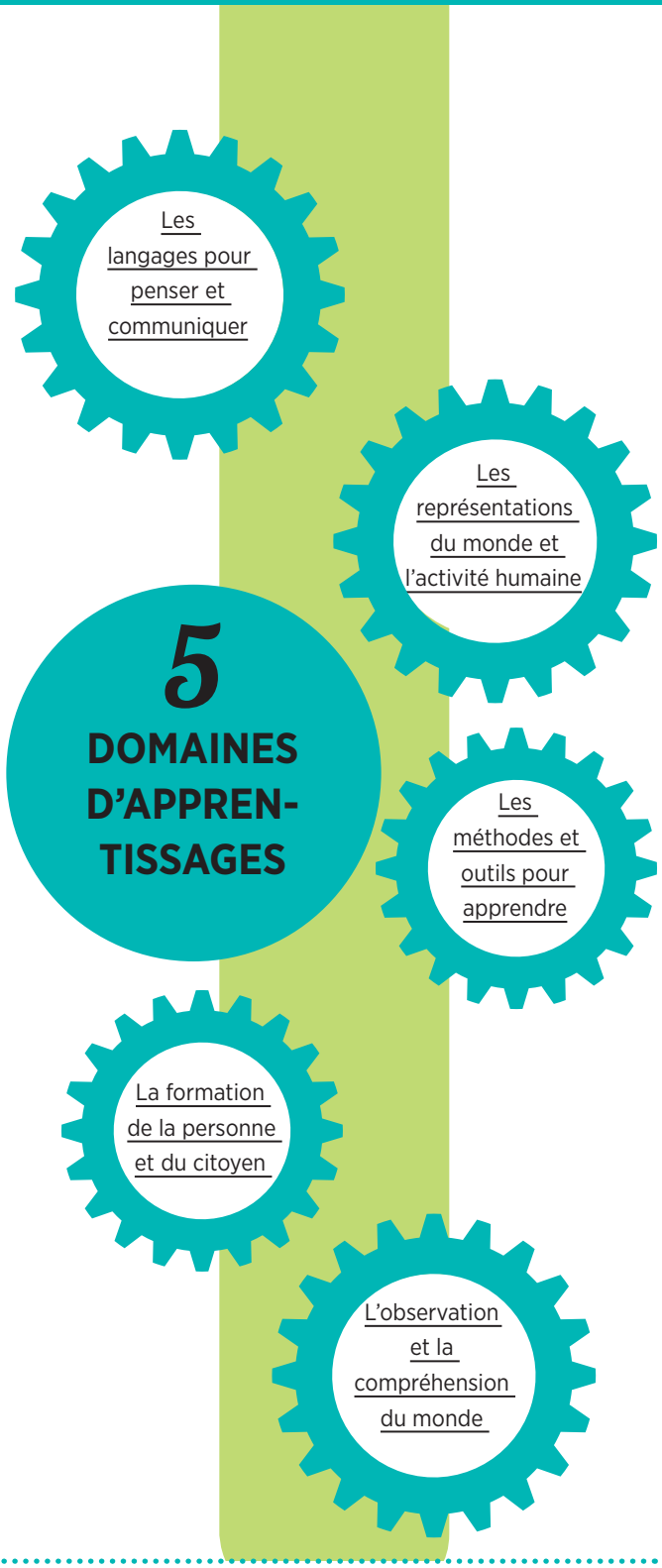

ABOUTIR, ENFIN, À DES CONTENUS LISIBLES ET UTILISABLES. ET S'Y TENIR !

Les enseignants sont lassés des injonctions contradictoires et des coups de balanciers incessants. Il est temps de fixer un cadre de travail stable et de leur fournir des outils professionnels lisibles et utilisables :

- Des contenus d'enseignement ambitieux pour tous, adaptés aux capacités et aux besoins des élèves, et évaluables
- Des programmes cohérents et réalisables dans le temps d'enseignement
- Des objectifs à atteindre (compétences et connaissances) explicites, en nombre limité
- Des documents d'accompagnement accessibles et une formation continue de qualité, alimentée par la recherche et positionnée sur le temps de classe
- Des conditions d'enseignement améliorées (nombre d'élèves par classe, temps pour travailler en équipe afin de croiser les regards, échanger, réaliser des projets, travailler avec *« plus de maîtres que de classes »*…)